

Genre du véhicule +)		Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°
Machine de travail lourde (vhc.spécial)		ALLIS - CHALMERS		T L 5 4 5		1966	5 5 2 1
Caractéristiques "TL 545" de chaque côté sur capot du moteur + sur plaquette du constructeur, à gauche dans la cabine							
				Carburant diesel		Nombre de cylindres 6	
Constructeur du châssis ALLIS CHALMERS Great Britain Ltd, Essendine (GB)-Import. MAVEG AG, Bienne							
N° du châssis frappé à gauche, au centre, derrière l'échelle + sur plaquette							
N° du moteur frappé à droite, à l'arrière sur le bloc, vers l'alternateur, plaquette rivée							
Type du moteur 2 9 0 0 - en ligne avec compresseur à turbine							
Position du mot. arrière		Frein-moteur					
Cylindrée 4'928cm³		Frein de remorque					
Temps 4		Transmission automatique *)					
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 2		Dimensions ext. en mm			
				Longueur		6'220	
Entraînement s.ttes roues		Vitesse en 1 ^{re} 9,1		Voie avant 1'850		Largeur 2'300	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 35,4 +)		Voie arrière 1'850		Hauteur 3'130	
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel oui		Diam. de braq. 8,80		Empattement 2'790	
						Porte à faux arr. 1'195	
Frein de service hydraulique assistée par dépression, à expansion interne, sur les 4 roues							
2ème frein mécanique, à expansion interne, à tringles, sur l'arbre de cardan							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	4'290	4'110	8'400	Dimension	17,5-25	17,5-25	Longueur
Charge utile			-	Charge pneu	11'540	11'540	Largeur
Total			8'400		12 Ply		Hauteur
Gar. de fabr.	6'350	4'080					Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 2 (cabine)			Porte à faux arr.
Direction: position au centre **)				Marque du moteur ALLIS CHALMERS		C.V. frein 105 SAE	
Alésage		98,425		Course 107,95		C.V. impôts 25,1	
Forme de la carrosserie		pelle chargeuse (1'350 litres)					
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)		Places debout	

Phares: marque	2/ C A V	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV = combinés avec feux de position	(blanc)
Feux de position	2/ sur la pelle	AR = au-dessus des feux arrières	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	3/ électriques
Feux arrières	2/ combinés avec feux stop	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 85 dB
Rélecteurs	2/ séparés ϕ 72 mm	Rétroviseur	2/ près des phares
Feu stop	2/ combinés avec feux arrières	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, combiné	Parties dangereuses	+))
Lampes de travail 4/ AV = 2 / AR = 2, avec lampe-témoin			
Equipement électr.	12	Volts	
Mesure du bruit	85	bB à	2'400 t/min

Observations et exceptions

- *) Transmission : boîte automatique ALLISON Power-Shift, avec convertisseur de couple et boîte planétaire à 2 vitesses avant et 1 arrière.
2 cales d'arrêt indispensables.
- ***) Direction : à pivot, hydraulique avec connexion mécanique +)
- +) Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 3'700 mm

Mesures de sécurité = (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)

- Surveillance par une personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité, au moyen de 2 miroirs permettant l'observation de chaque côté.
- Dispositif de protection à l'avant sur la pelle avec marquage jaune-noir.
- Marquage jaune-noir à l'arrière en travers.
- Vitesse maximale limitée à 30 km/h à cause de la direction
- Disque indiquant la vitesse maximale admise indispensable.

Phares : disposés à 2'100 mm du sol, pour raisons techniques.

Lieu et date de l'expertise-type

Bienne, 16.5.66

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule +)		Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°
Machine de travail lourde (vhc.spécial)		ALLIS - CHALMERS		T L 5 4 5		1966	5 5 2 1
Caractéristiques "TL 545" de chaque côté sur capot du moteur + sur plaquette du constructeur, à gauche dans la cabine							
				Carburant diesel		Nombre de cylindres 6	
Constructeur du châssis ALLIS CHALMERS Great Britain Ltd, Essendine (GB)-Import. MAVEG AG, Bienne							
N° du châssis frappé à gauche, au centre, derrière l'échelle + sur plaquette							
N° du moteur frappé à droite, à l'arrière sur le bloc, vers l'alternateur, plaquette rivée							
Type du moteur 2 9 0 0 - en ligne avec compresseur à turbine							
Position du mot. arrière		Frein-moteur					
Cylindrée 4'928 cm³		Frein de remorque				Dimensions ext. en mm	
Temps 4		Transmission automatique *)				Longueur 6'220	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 2		Largeur 2'300			
Entrainement s.ttes roues		Vitesse en 1" 9,1		Voie avant 1'850		Hauteur 3'130	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 35,4 +)		Voie arrière 1'850		Empattement 2'790	
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel oui		Diam. de braq. 8,80		Porte à faux arr. 1'195	
Frein de service hydraulique assistée par dépression, à expansion interne, sur les 4 roues							
2ème frein mécanique, à expansion interne, à tringles, sur l'arbre de cardan							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	4'290	4'110	8'400	Dimension	17,5-25	17,5-25	Longueur
Charge utile			-	Charge pneu	11'540	11'540	Largeur
Total			8'400		12 Ply		Hauteur
Gar. de fabr.	6'350	4'080					Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 2 (cabine)			Porte à faux arr.
Direction: position au centre **)				Marque du moteur ALLIS CHALMERS		C.V. frein 105 SAE	
Alésage 98,425		Course 107,95		C.V. impôts 25,1			
Forme de la carrosserie pelle chargeuse (1'350 litres)							
Nombre de places: total 1		(avant milieu arr.)		Places debout			

Phares: marque	2/ C A V	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV = combinés avec feux de position	(blanc)
Feux de position	2/ sur la pelle	AR = au-dessus des feux arrières	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	3/ électriques
Feux arrières	2/ combinés avec feux stop	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 85 dB
Réflecteurs	2/ séparés ϕ 72 mm	Rétroviseur	2/ près des phares
Feu stop	2/ combinés avec feux arrières	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, combiné	Parties dangereuses	+
Lampes de travail 4/ AV = 2 / AR = 2, avec lampe-témoin			
Équipement électr.	12	Volts	
Mesure du bruit	85	bB à	2'400 t/min

Observations et exceptions

- *) **Transmission** : boîte automatique ALLISON Power-Shift, avec convertisseur de couple et boîte planétaire à 2 vitesses avant et 1 arrière.
2 cales d'arrêt indispensables.
- ***) **Direction** : à pivot, hydraulique avec connexion mécanique +)
- +) **Distance** entre volant et point le plus avancé du véhicule = 3'700 mm

Mesures de sécurité = (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)

- Surveillance par une personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité, au moyen de 2 miroirs permettant l'observation de chaque côté.
- Dispositif de protection à l'avant sur la pelle avec marquage jaune-noir.
- Marquage jaune-noir à l'arrière en travers.
- Vitesse maximale limitée à 30 km/h à cause de la direction
- Disque indiquant la vitesse maximale admise indispensable.

Phares : disposés à 2'100 mm du sol, pour raisons techniques.

Lieu et date de l'expertise-type

Bienne, 16.5.66

La Commission d'expertise-type